



VILLE DE CAP-CHAT

À : Jacinthe Girard, Ian Bruneau, Guy Brisebois, Jean-Philippe Soucy, Jacinthe Côté et Allen Cormier.

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, Danny Lavoie, greffière adjointe, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par madame la mairesse, Marie-Ève Godbout, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à **16 h 30, le 09^{ème} jour de février 2026**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

01. Ouverture

02. Adoption de l'ordre du jour.

03. Administration

03.1 Evaluation du maintien de l'équité salariale – Octroi d'un mandat professionnel à la firme Malette S.E.N.C.R.L.

03.2 Formations obligatoires des membres du Conseil municipal à la suite de l'élection générale municipale du 02 novembre 2025 – Autorisation de remboursement des inscriptions.

03.3 Autorisation de formation et paiement des coûts associés.

04. Urbanisme

04.1 Projet de lotissement du lot 6 248 848 – Autorisation d'émettre un permis.

05. Service incendie

05.1 Lettre d'entente entre la Ville et le Syndicat des employés de la Ville de Cap-Chat (CSN), Section pompiers volontaires (Le Syndicat), sur la modification du statut d'emploi du pompier-préventionniste.

06. Règlement

06.1 Avis de motion – Règlement amendant le Règlement de zonage n° 068-2006 de la Ville de Cap-Chat afin de créer la zone Rb.39 à même la zone Rb.4, de remembrer certaines zones ainsi que de bonifier les normes visant les projets d'ensemble.

06.2 Projet de Règlement numéro 350-2026 amendant le Règlement de zonage n° 068-2006 de la Ville de Cap-Chat afin de créer la zone Rb.39 à même la zone Rb.4 , de remembrer certaines zones ainsi que de bonifier les normes visant les projets d'ensemble.

07. Période de questions.

08. Levée de l'assemblée.

Cap-Chat, le 05 février 2026

**Danny Lavoie
Greffière adjointe**

/ml